



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FORMER LES APPRENTIS EN FRANÇAIS ET EN HISTOIRE-GEOGRAPHIE ET EMC

Animation vers les formateurs de lettres-histoire

Mardi 5 juillet 2022

Jean-Daniel NOEL, Inspecteur de l'Education nationale, lettres, histoire-géographie
et Mission de contrôle des formations par apprentissage (MCPA)

0. Introduction

finalité de la formation

plan

modalités d'animation

1. Approche du programme de français

L'enseignement d'une discipline en tension

L'enseignement de notre discipline en lycée professionnel a toujours été en tension entre deux visées :

LINGUISTIQUE : français technique, utilitariste, fonctionnel, maîtrise de la langue, pratiques langagières...

CULTURELLE : « lettres » et « littérature », immersion dans les œuvres, leur place dans l'histoire littéraire, interaction avec le monde dans lequel nous vivons et leur richesse stylistique et artistique...

L'enseignement d'une discipline fondamentale

Les formateurs enseignent aux apprentis une discipline fondamentale, qui permet de développer des compétences concrètes, d'une grande utilité sociale, formatrices **pour l'individu, le professionnel et le citoyen**.

Le français est un outil du vivre ensemble, sa maîtrise, quelle que soit la formation choisie, est le creuset dans lequel s'émancipe la pensée et se développent les **compétences disciplinaires et transversales**.

L'enseignement d'une discipline fondamentale

Ces 4 compétences sont affirmées de façon similaire dans tous les programmes de la voie professionnelle depuis la fin des années 2000 et concernent :

- L'ÉCHANGE ORAL
- L'ÉCHANGE ÉCRIT
- LA LECTURE
- LA CONSTRUCTION DE SOI

L'enseignement d'une discipline fondamentale

Ces compétences sont formulées avec quelques variantes selon les époques et les niveaux

- entrer dans/**maîtriser** l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer **dans des situations de communication diverses**;
- entrer dans/**maîtriser** l'échange écrit : lire, analyser, écrire, **adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires** ;
- devenir un lecteur compétent (**et critique**), **adapter sa lecture à la diversité des textes** ;
- confronter des savoirs (ou **des connaissances**) et des valeurs (ou **des expériences**) pour construire son identité culturelle (**ou se construire**).

L'enseignement d'une discipline fondamentale

Le travail de ces compétences vise l'insertion :

- Construction de l'individu
- Intégration sociale dans le groupe
- Insertion dans le milieu professionnel,
- Construction d'un citoyen

Principalement dans les pratiques langagières et la maîtrise de la langue :

- langue première ou seconde (*pour les allophones on parle de français langue seconde/français langue de scolarisation*),
- Langue qui véhicule l'enseignement et les apprentissages de toutes les autres disciplines.

Les nouveaux programmes : des pratiques à privilégier

La connaissance et la maîtrise de la langue

L'expression orale

L'écriture et la réécriture

La lecture, la compréhension, l'interprétation

Les pratiques numériques

Les nouveaux programmes : la parution

Le Bulletin officiel spécial n° 5 du 11 avril 2019 est consacré aux programmes d'enseignement préparant au baccalauréat professionnel **(2de)** et au **CAP** (certificat d'aptitude professionnelle). Ces nouveaux programmes entrent en vigueur à la rentrée 2019.

Le Bulletin officiel spécial n° 1 du 6 février 2020 est consacré aux programmes d'enseignement des classes de **première et terminale**. Ces nouveaux programmes entrent en vigueur à la rentrée 2020 pour la classe de première et à la rentrée 2021 pour la classe de terminale.

Le programme limitatif pour les sessions 2022 et 2023 est paru au Bulletin officiel n°5 du 4 février 2021

Les nouveaux programmes : le cycle de CAP

Un mot d'ordre :

- La recherche de la réussite scolaire de tous les élèves conduit à diversifier les parcours et à proposer un enseignement visant l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études, et donnant un plein accès à une culture commune. Les contenus et propositions de mise en oeuvre sont développés selon un parcours adapté et se déclinent sur une, deux ou trois années.

3 Objets d'étude :

- Se dire, s'affirmer, s'émanciper
- S'informer, informer, communiquer
- Rêver, imaginer, créer

Les nouveaux programmes : classe de 2^{nde} professionnelle

Appliqués depuis septembre 2019

Des mots d'ordre :

- Adapter sa progression aux besoins de ses élèves
- Travailler les 4 compétences de façon articulée et cohérente tout au long de l'année
- *Des entrées individuelles et collectives pour se construire socialement*

3 Objets d'étude :

- Devenir soi : écritures autobiographiques
- S'informer, informer : les circuits de l'information
- Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence

Les nouveaux programmes : classe de 1^{ère} professionnelle

Mise en œuvre : septembre 2020

Des mots d'ordre :

- Adapter sa progression aux besoins de ses élèves
- Travailler les 4 compétences de façon articulée et cohérente tout au long de l'année
- *Des entrées littéraires pour travailler le sujet lecteur*

2 Objets d'étude :

- Créer, fabriquer : l'invention de l'imaginaire
- Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques

Les nouveaux programmes : classe de Terminale professionnelle

Mise en œuvre : septembre 2021

Des mots d'ordre :

- Consolider les capacités d'abstraction, construire et partager un raisonnement solide et étayé
- Travailler particulièrement, en lecture comme en expression, les capacités d'analyse, de synthèse et d'argumentation

Un Objet d'étude unique :

- Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique
- Ouverture thématique et problématique qui peut se guider en plusieurs champs de réflexion, qui sera précisé par **un programme limitatif** renouvelable tous les deux ans

Les nouveaux programmes : une perspective d'étude pour tous les niveaux « Dire, écrire, lire le métier »

- nombre d'activités d'expression et de communication, en lien avec les enseignements professionnels, peuvent tirer bénéfice de l'expertise spécifique du professeur de français et des contenus propres à sa discipline
- confronter les genres et les types de discours
- l'interdisciplinarité, en co-intervention et au service du chef-d'œuvre, offre un cadre susceptible de développer des situations nouvelles favorables aux apprentissages

*Travailler partout **les contenus et les compétences disciplinaires***

Les nouveaux programmes : ce que nous a appris la mise en œuvre et les points d'attention

Les objets d'étude ne sont pas de simples entrées thématiques : il importe de s'appuyer sur les enjeux, les finalités, les références et les notions.

L'importance de **décliner les compétences en capacités disciplinaires** déployable progressivement sur le cycle.

La contribution essentielle du français à la **construction des compétences transversales**.

Une nouvelle approche réflexive imposée par le **programme limitatif**.

A vous la parole

Première salve de questions sur le français :

- une grande place à la lecture d'œuvre dans les programmes : que faire lire aux apprentis, comment les faire lire ?



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. Retours sur les épreuves du CAP

Les textes de référence



Arrêté du 30 août 2019 –
BOEN n°35 du 26 septembre
2019



Note de service du 19 mai
2020 – BOEN n°26 du 25 juin
2020



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

A. Le CCF

Quelques rappels sur les principes du CCF

L'évaluation par CCF est réalisée sur les lieux où se déroule la formation (établissement et milieu professionnel), par les formateurs eux-mêmes (enseignants et/ou tuteurs ou maîtres d'apprentissage), **au moment où les candidats ont atteint le niveau requis ou ont bénéficié des apprentissages nécessaires et suffisants pour aborder une évaluation sommative et certificative.** Le CCF s'intègre naturellement dans le processus de la formation. Le formateur évalue, quand c'est possible et sans interrompre ce processus, ceux qui sont réputés avoir atteint les compétences et connaissances visées par la situation d'apprentissage.

Adapter l'évaluation à la diversité des situations de formation

Par définition, **le CCF s'effectue dans le cadre même de la formation**, en établissement et en milieu professionnel. Les activités et les supports d'évaluation prennent donc en compte la diversité des équipements utilisés pour la formation et les spécificités du contexte local. Le CCF autorise ainsi une grande diversité des mises en situation d'évaluation (problématiques professionnelles, démarches expérimentales, activités des entreprises locales ...).

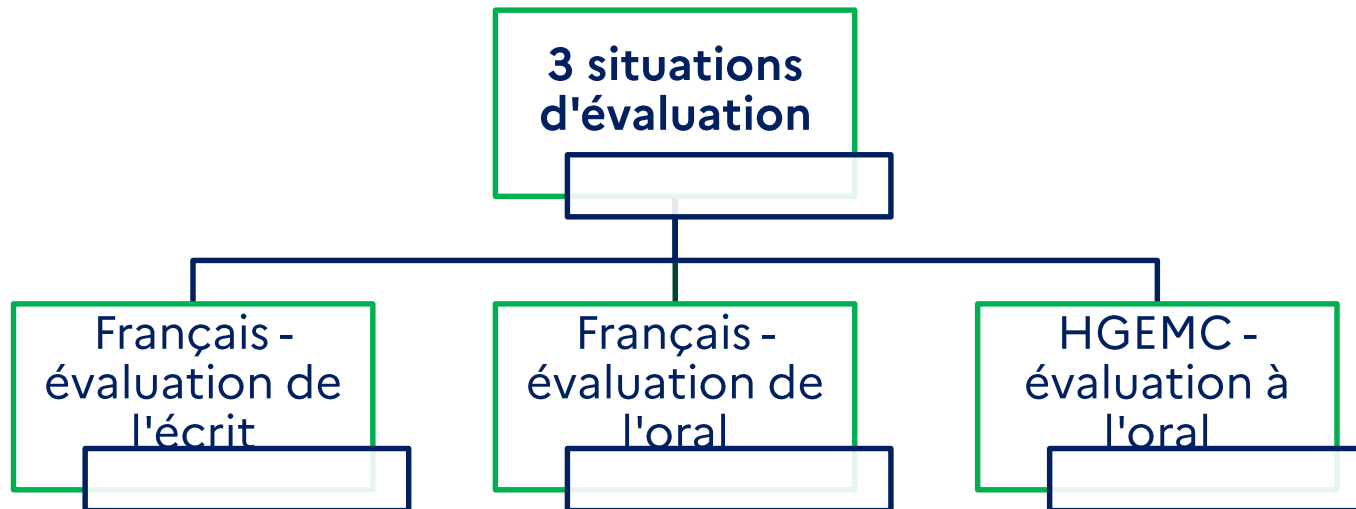
Rapprocher l'évaluation de l'acte de formation

Parce qu'il se déroule pendant la formation et non à l'issue de celle-ci, le CCF permet de rétroagir sur la formation. Les situations d'évaluation peuvent donner lieu à des synthèses qui aident le candidat à se situer dans sa formation et constituent pour lui un élément de motivation.

Une évaluation individualisée

Les candidats en formation sont évalués **dès qu'ils atteignent l'ensemble des compétences correspondant à la situation faisant l'objet du CCF.** Ainsi, l'évaluation simultanée de l'ensemble des candidats en formation ne peut être envisagée que si tous sont réputés avoir atteint le niveau requis pour l'évaluation, ou ont reçu la formation correspondante en fin de période réglementaire prévue pour l'évaluation.

Organisation générale CCF en classe de CAP



L'évaluation se déroule au cours de la **dernière année de formation.**

Français

L'évaluation de l'écrit

Situation d'évaluation des compétences écrites

- L'écriture longue est intégrée à une séquence travaillée en classe.
- Elle se déroule en 3 étapes, à partir d'un texte ou d'un court corpus.
- Chaque étape dure 40 min.
- 10 min accordé pour la lecture du texte ou du groupement.
- La compréhension du texte évaluée tout au long du processus de réécriture

Les compétences évaluées :

- Lire, comprendre des textes littéraires
- Communiquer : s'exprimer à l'écrit
- Evaluer sa production écrite en vue de l'améliorer

Étape 1 4 pts

- Rédiger une production qui fait intervenir **un changement de point de vue**, qui donne **une suite au texte** ou **change la forme** (dialogue ⇌ récit)

Étape 2 6 pts

- Relecture et évaluation du texte produit individuellement ou collectivement
- Reprise individuelle de la production initiale

Étape 3 4 pts

- Finalisation de la production par une réécriture
- 4 opérations possibles : suppression, augmentation, transformation, déplacement

**+ 6 pts compréhension du
texte**

Grille d'évaluation

Français CCF

Annexe IA – Grille nationale d'évaluation de l'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au CAP – **partie français**

Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au CAP Partie français - Contrôle en cours de formation (CCF) FICHE D'ÉVALUATION À JOINDRE AUX PRODUCTIONS ET À CONSERVER DANS L'ÉTABLISSEMENT		
Session : Date : Nom et prénom du candidat :	Évaluation Écrite	Établissement : Spécialité :
Références du texte ou du corpus support de l'analyse et déclencheur de l'écriture : Consigne d'écriture :		
Compétences évaluées : - lire et comprendre des textes littéraires ; - communiquer : s'exprimer à l'écrit ; - évaluer sa production écrite en vue de l'améliorer.		
► 1^{ère} étape : prise en compte des contraintes d'écriture fournies par le texte ou le corpus d'appui ainsi que par les consignes d'écriture.		/ 4 pts
► 2^e étape : retour critique sur son propre texte à l'aide des outils et documents fournis.		/ 6 pts
► 3^e étape : amélioration de son écrit par la réécriture et la prise en compte des normes orthographiques, grammaticales et typographiques.		/ 4 pts
Compréhension du texte ou du corpus de textes (<i>évaluée tout au long du processus de réécriture</i>)		/ 6 pts
Nom et signature de l'évaluateur : 	Bilan de l'évaluateur : Note : / 20 pts	

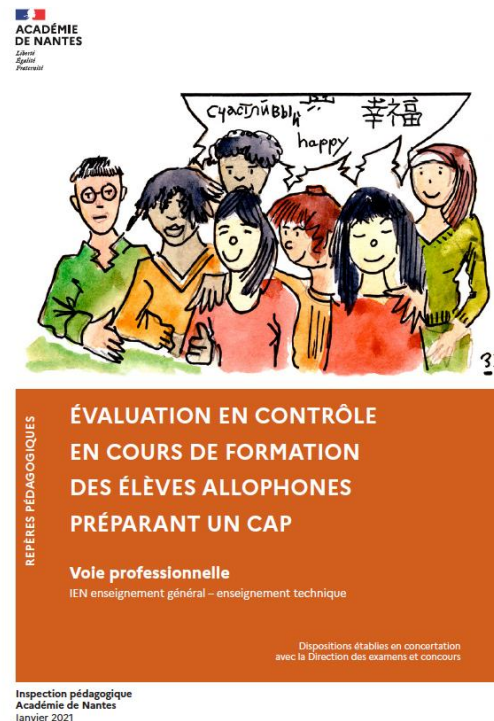
Français

L'évaluation de l'écrit

Quelques préconisations de l'IGSÉR :

- **Au cours de la première étape**, les outils numériques peuvent être convoqués : traitement de texte, transcritteur vocal ou logiciel de prédiction des mots pour les candidats les plus fragiles, notamment allophones.
- **La dernière étape** est un temps de correction orthographique, mais aussi et surtout un temps pour **produire un énoncé achevé** et **porteur de sens**. Il est donc essentiel, sur ce dernier temps, de corriger l'organisation du texte selon les 4 opérations déjà présentées.

Un outil pour accompagner les élèves allophones :



Cliquez [ICI](#) pour accéder directement à la page web

Français

L'évaluation de l'oral

Un oral continu

☐

☐ 3 minutes

☐ Présenter une réalisation, une expérience professionnelle ou une recherche en lien avec le métier

☐ Support visuel possible – accompagné d'un titre ou d'une légende seulement

Un entretien

☐

☐ 7 minutes maximum

☐ Préciser certains points, développer certains aspects, permettre à l'élève de prolonger et approfondir sa réflexion

☐ Si possible on pourra questionner la dimension morale et civique

Préconisation de l'IGSÉR :

« Cette épreuve peut [...] se dérouler dans le cadre de la co-intervention, en présence ou non du professeur d'enseignement professionnel, lequel n'intervient cependant pas dans l'évaluation. »

Français

L'évaluation de l'oral

Les compétences orales à évaluer

1.- L'évaluation s'appuie sur la perspective d'étude « lire, dire et écrire le métier » ou la formation en milieu professionnel

2.- L'évaluation renvoie à la compétence : « rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier »

3.- Celle-ci est déclinée en **2 compétences** : *Communiquer à l'oral* et *Exposer une réalisation, présenter l'expérience professionnelle ou la recherche en lien avec le métier*, **évaluées via l'échelle descriptive ci-contre.**

Annexe IA – Grille nationale d'évaluation de l'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au CAP – **partie français**

Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au CAP
Partie français - Contrôle en cours de formation (CCF)

FICHE D'ÉVALUATION À JOINDRE AUX PRODUCTIONS ET
À CONSERVER DANS L'ÉTABLISSEMENT

Session :		Évaluation orale		Établissement :	
Date :				Spécialité :	
Nom et prénom du candidat :					
Réalisation, expérience professionnelle ou recherche en lien avec le métier présenté :					
Compétences évaluées :					
- communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer ; - lire, comprendre et présenter des textes documentaires ; - rendre compte, à l'oral, d'une expérience en lien avec le métier.					
Notation	Critères d'évaluation	Maitrise Insuffisante 0 - 1 point	Maitrise fragile 1,5 - 2,5 points	Maitrise satisfaisante 3 - 4 points	Très bonne maitrise 4,5 - 5 points
Communiquer à l'oral / 20 pts	Réaliser une présentation orale continue (environ 3 minutes).				
	Utiliser un lexique varié et/ou des expressions spécialisées relatives au métier préparé.				
	Participer à des échanges oraux (écouter et prendre en compte les questions et remarques de son interlocuteur).				
	Respecter les codes d'un entretien à l'oral.				
Exposer une réalisation, présenter l'expérience professionnelle ou la recherche en lien avec le métier / 20 pts	Présenter la réalisation, l'expérience professionnelle ou la recherche.				
	Savoir en rendre compte en mobilisant des connaissances.				
	Exprimer une opinion argumentée.				
	Rendre compte de l'engagement ou des initiatives personnelles lors des activités menées en lien avec le métier.				
Nom et signature de l'évaluateur :		Bilan de l'évaluateur :			
		Note : (40 / 2) / 20 pts			

Histoire-géographie-EMC

Une situation d'évaluation

- ❑ Une situation d'évaluation à l'oral
- ❑ Durée : 15 minutes maximum
- ❑ 2 parties : Histoire ou géographie **ET** Enseignement moral et civique
- ❑ Le professeur amène l'élève à préciser son propos **si nécessaire**

Histoire- géographie

12 points

- Choix par l'élève d'un document parmi 2 ou 3 préparés individuellement ou en groupe.
- Présentation du document ; justification du choix au regard de la thématique ; donne le sens global ; dégage l'intérêt et les limites du document en mobilisant repères, notions et connaissances ; montre qu'il maîtrise et utilise des repères chronologiques et spatiaux.

EMC

8 points

- Choix par l'élève d'un document parmi 2 préparés individuellement ou en groupe
- Construction et expression d'une argumentation cohérente, étayée qui s'appuie sur les repères et notions au programme.
- Explicitation des valeurs de la République en jeu dans le document
- Liens avec les programmes d'histoire-géographie exploités si possible.

Histoire-géographie-EMC

Grille d'évaluation

Préconisations de l'IGSER :

- ☐ L'évaluation en HG et en EMC peut se dérouler le même jour ou à des moments différents
- ☐ L'évaluation peut se dérouler sur un temps spécifique ou dans le cadre du cours
- ☐ les liens entre histoire-géographie et EMC et entre Lettres-Histoire-Géographie et EMC seront valorisés

Annexe IB – Grille nationale d'évaluation de l'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au CAP -
partie histoire-géographie et enseignement moral et civique

Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au CAP

Partie histoire-géographie et enseignement moral et civique - Contrôle en cours de formation (CCF)

Session : Académie : Nom et prénom du candidat :	HISTOIRE GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE Modalités de l'épreuve (BOEN n° 35 du 26-9-2019)	Spécialité : Établissement de formation :
--	---	--

Date de passation : Nom et prénom de l'évaluateur :

Thème du programme (Histoire ou Géographie)	
Référence du document	
Thème du programme : (Enseignement Moral et Civique)	
Référence du document	

Compétences attendues pour l'évaluation	Critères d'évaluation (surligner si validation)	Évaluation globale
- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) - s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG) - construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC) - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)	- le candidat mobilise des connaissances, périodise/localise convenablement et replace le document, les événements, les acteurs dans leur contexte ; - le candidat donne le sens global du document ; - le candidat fait preuve d'esprit critique face au document ; - le candidat utilise le vocabulaire de l'histoire, de la géographie et de l'enseignement moral et civique ; - le candidat développe un discours oral construit, argumenté et personnel ; - le candidat s'exprime de manière claire, correcte et raisonnée de la langue française ; - le candidat écoute et participe activement à l'échange avec le jury (réactivité).	Histoire ou Géographie : /12 points Enseignement Moral et Civique : /8 points Appréciation de l'évaluateur : Note : /20 Signature de l'évaluateur

Histoire-géographie-EMC

Grille d'évaluation

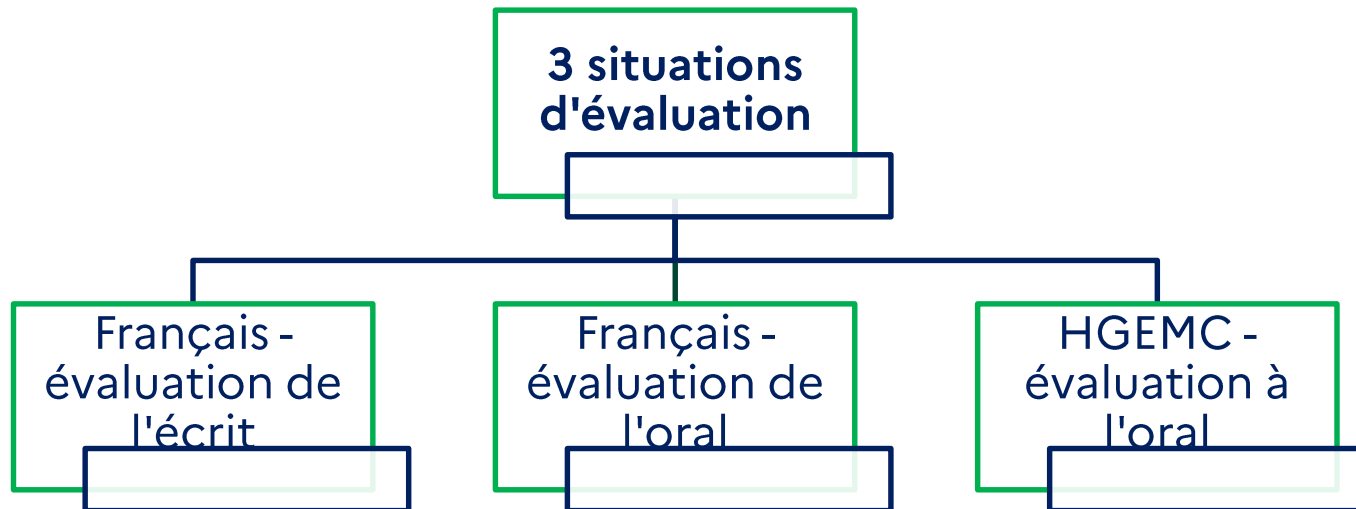
Chronologie du CCF

1. **Travail sur documents** au cours des séquences d'enseignement.
2. L'enseignant/formateur **signale** au cours de la séquence **les documents** qui peuvent être retenus pour l'évaluation.
3. L'enseignant/formateur **détermine** pour chaque candidat **le moment où celui-ci est prêt à être évalué** et informe celui-ci de la date de passation. Pour chacune des situations d'évaluation, **l'information orale concernant la date de l'évaluation, est confirmée par un document écrit**. Cette confirmation écrite vaut convocation.
4. Le candidat **sélectionne parmi les documents** proposés par l'enseignant un document d'histoire ou un document de géographie lorsque l'évaluation porte sur ces disciplines et un document d'EMC lorsque l'évaluation porte sur l'EMC.
5. **Le candidat se prépare** (seul ou avec l'aide de l'enseignant) à passer l'épreuve (préparation orale possible en accompagnement personnalisé).
6. Le jour fixé **le candidat présente le document et justifie son choix**. Le candidat ne dispose pas de temps de préparation en classe.
7. Le candidat est évalué selon **la grille des compétences établie pour le CCF**.

B. L'évaluation ponctuelle

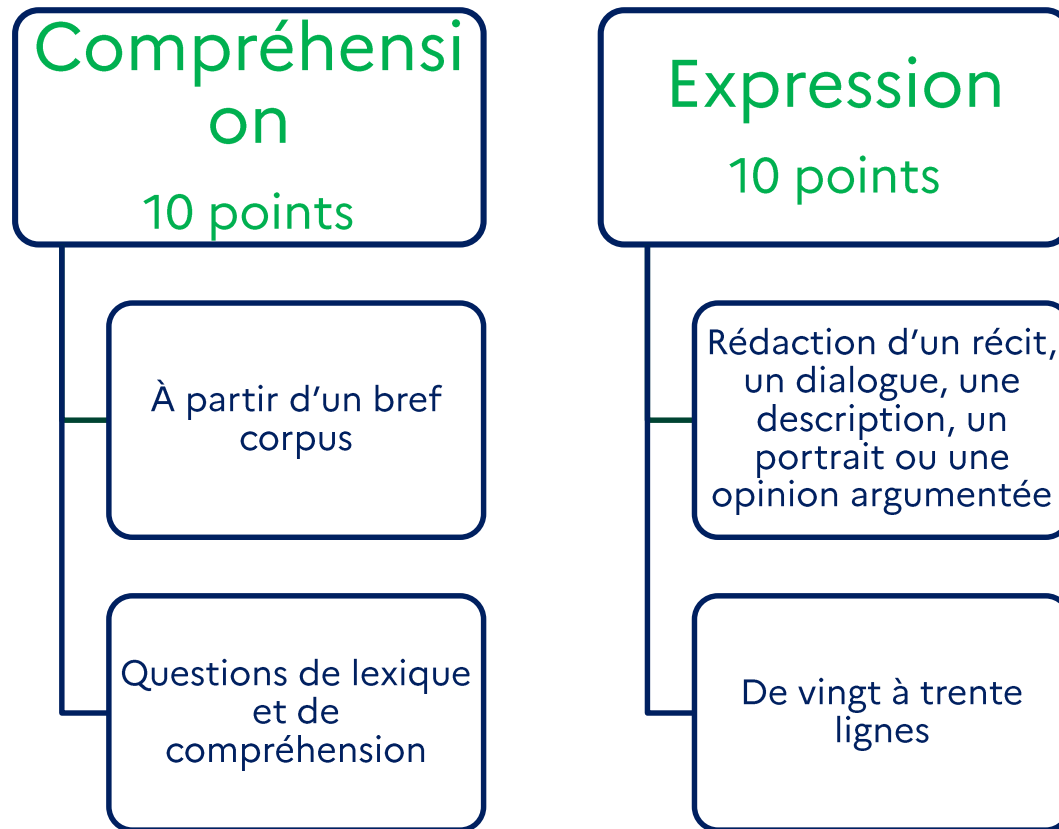
Organisation générale

Épreuves ponctuelles en LHGEMC



Français

Évaluation des compétences écrites



**Durée : 2
heures**

Français

Évaluation des compétences de l'oral

Un oral continu

☐

☐ 3 minutes

☐ Présenter une réalisation, une expérience professionnelle ou une recherche en lien avec le métier

☐ Support visuel possible –
accompagné d'un titre ou d'une légende seulement

Un entretien

☐

☐ 7 minutes maximum

☐ Préciser certains points, développer certains aspects, permettre à l'élève de prolonger et approfondir sa réflexion

☐ Si possible on pourra questionner la dimension morale et civique

Français

Grille évaluation des compétences de l'oral

Annexe IA – Grille nationale d'évaluation de l'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au CAP – **partie français**

Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au CAP
Partie français - Evaluation ponctuelle orale

Session :	Évaluation orale	Établissement :
Date :		Spécialité :
Nom et prénom du candidat :		

Réalisation, expérience professionnelle ou recherche en lien avec le métier présenté :					
Compétences évaluées : - communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer ; - lire, comprendre et présenter des textes documentaires ; - rendre compte, à l'oral, d'une expérience en lien avec le métier.					
Notation	Critères d'évaluation	Maitrise Insuffisante 0 - 1 point	Maitrise fragile 1,5- 2,5 points	Maitrise satisfaisante 3 - 4 points	Très bonne maitrise 4,5 - 5 points
Communiquer à l'oral / 20 pts	Réaliser une présentation orale continue (environ 3 minutes).				
	Utiliser un lexique varié et/ou des expressions spécialisées relatives au métier préparé.				
	Participer à des échanges oraux (écouter et prendre en compte les questions et remarques de son interlocuteur).				
	Respecter les codes d'un entretien à l'oral.				
Exposer une réalisation, présenter l'expérience professionnelle ou la recherche en lien avec le métier / 20 pts	Présenter la réalisation, l'expérience professionnelle ou la recherche.				
	Savoir en rendre compte en mobilisant des connaissances.				
	Exprimer une opinion argumentée.				
	Rendre compte de l'engagement ou des initiatives personnelles lors des activités menées en lien avec le métier.				
Nom et signature de l'évaluateur :		Bilan de l'évaluateur : Note : (40 / 2) / 20 pts			

Histoire-géographie-EMC

Une situation d'évaluation

	PONCTUELLE
Durée de l'épreuve	15 minutes Épreuves d'examen
Composantes	Une seule partie
Supports	Une liste de huit documents / tirage au sort d'un thème
Nature	Analyse d'un document (20 points)
Préparation	5 minutes
Capacités évaluées	Voir grille d'évaluation correspondante

Histoire-géographie-EMC

Une situation d'évaluation

Histoire- géographie

- Présentation du document ; justification du choix au regard de la thématique ; donne le sens global ; dégage l'intérêt et les limites du document en mobilisant repères, notions et connaissances ; montre qu'il maîtrise et utilise des repères chronologiques et spatiaux.

EMC

- Construction et expression d'une argumentation cohérente, étayée qui s'appuie sur les repères et notions au programme.
- Explicitation des valeurs de la République en jeu dans le document
- Liens avec les programmes d'histoire-géographie exploités si possible.

Histoire-géographie-EMC

Préconisation de l'IGSÉR

Informations générales

La liste des documents :

- Le candidat a choisi un document dans chaque thème du programme
- Il dresse une liste de huit documents – signée par son professeur
- En cas de documents non conformes, l'examineur propose un document de substitution correspondant au thème

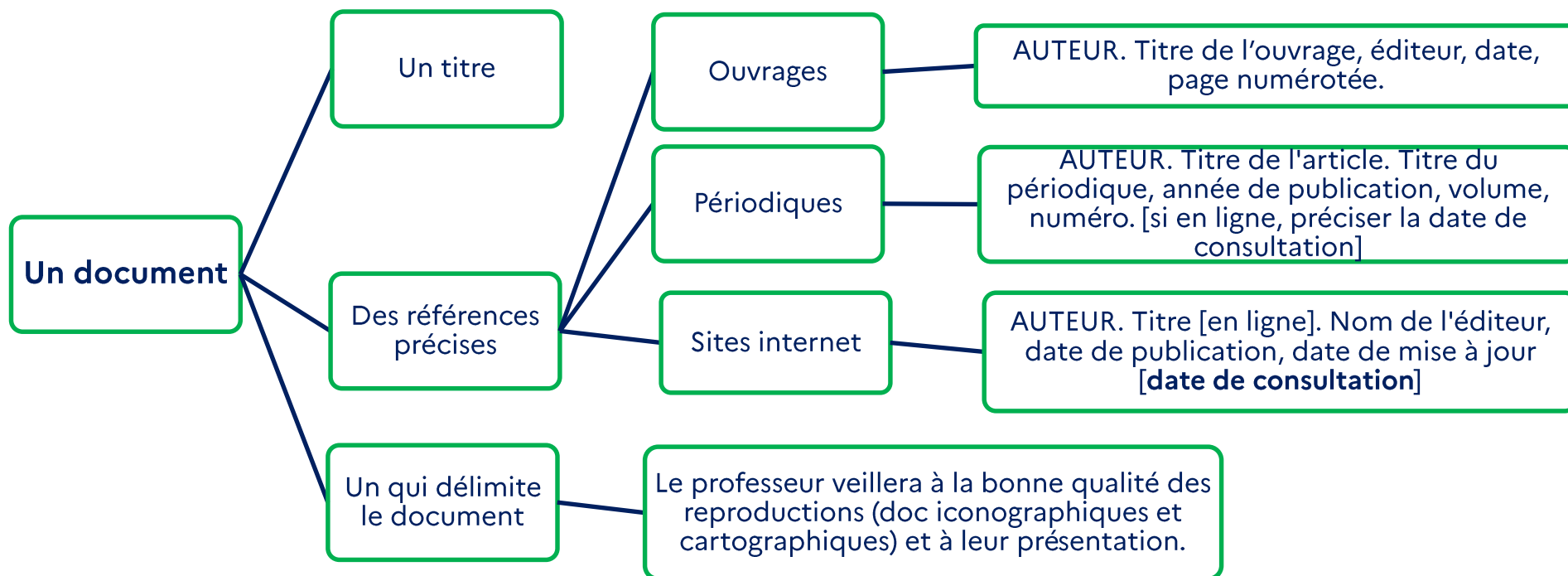
Informations concernant l'épreuve :

- l'épreuve orale d'une durée maximale de 10 minutes
- le candidat expose puis le professeur questionne
- pas de durée prescrite pour chacun de ces deux temps : prise de parole initiale de l'élève peut être brève, à l'examineur de vérifier par son questionnement les acquis du candidat
- Évaluation globale, aucune répartition des points prévue entre chaque temps de l'épreuve.

Histoire-géographie-EMC

Préconisation de l'IGÉSR

Le référencement des documents



Histoire-géographie-EMC

Préconisations de l'IGSÉR

La liste des documents

Les normes de présentations des documents :

Ce point peut être travaillé (avec le professeur documentaliste par exemple) lors de la constitution des listes.

Les documents seront référencés selon les normes en vigueur (cliquez [ici](#) pour accéder à ces dernières)

Modèle de liste pour l'épreuve ponctuelle

ACADEMIE DE

NOM et PRENOM du candidat :

Épreuve ponctuelle d'histoire-géographie-EMC au CAP.

Liste des documents présentés par le candidat :

Discipline/Enseignement Thème du programme	Document correspondant
1	Identification précise (voir rubrique 3).
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	

Signature du professeur :

Histoire-géographie-EMC

Préconisations de l'Inspection générale

L'oral

Préparer les candidats à l'oral :

- S'exprimer à l'oral [...] doit faire l'objet d'entraînements réguliers : le professeur doit profiter de toutes les occasions qui lui sont offertes pour développer la capacité à s'exprimer à l'oral.
- L'outil numérique peut permettre aux élèves de s'enregistrer pour ensuite se réécouter et ainsi s'améliorer (diction, expression orale, vocabulaire).

Pendant l'épreuve orale :

- le candidat doit être mis en confiance et accueilli avec bienveillance
- Pendant la présentation, l'examineur écoute avec attention sans marquer aucune réaction. Il s'abstient de toute observation sur la préparation du candidat ou sur sa prestation.
- La mention d'un « discours oral construit, argumenté et personnel » = il ne s'agit pas d'une récitation d'un texte appris par cœur. C'est la dimension personnelle de l'analyse conduite par le candidat qui importe.

A vous la parole

Deuxième salve de questions :

- Le cadrage de l'épreuve ponctuelle : listes de documents, tirage au sort, temps de l'exposé et temps de l'entretien...
- La difficulté de l'épreuve pour les élèves allophone : le cadre réglementaire



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3. Histoire-Géographie-EMC quelques points saillants

Indications sur les attentes : vérifier les compétences acquises

Les principales compétences évaluées lors de l'épreuve

Le règlement d'examen (Arrêté du 17 juin 2020 paru au *BOEN* du 10 juillet 2020) précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à « vérifier les compétences du candidat à :

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC). »

L'épreuve comporte trois parties, notées respectivement sur 6, 8 et 6 points. Cette répartition est immuable.

Les enseignements que nous en tirons

Les trois valences sont équilibrées : et l'EMC prend toute sa part.

Le programme d'histoire-géographie est pensé par compétences et ne saurait se centrer exclusivement sur les contenus.

L'apprentissage disciplinaire doit passer par des opérations concrètes : la construction des cours et la progression annuelle doivent absolument prendre en compte les capacités inscrites au programme.



CENTRER L'APPRENTISSAGE SUR LES CAPACITÉS

Notions et mots-clés

Arme nucléaire*

Communauté

économique

européenne*

Guerre froide*

Non-alignement*

Puissance régionale*

Superpuissance*

Notions et mots-clés déjà mobilisées dans le cycle de formation

Décolonisation*

ONU*

Propagande*

Capacités

- **Identifier et nommer** les périodes historiques, les continuités et les ruptures chronologiques en rapport avec le jeu des puissances depuis 1945 et la construction européenne.

- **Confronter les points de vue** des États-Unis et de l'Union soviétique à travers l'analyse de documents de propagande.

- **Raconter à l'oral ou à l'écrit** le rôle d'un leader indépendantiste ou d'une organisation dans l'accession à l'indépendance d'un pays.

- **Dégager** l'intérêt, la portée et le sens d'un document de la période (discours, actes de séminaires internationaux, conférences, traités).

Repères *(en italique ceux vus au collège)*

- 1947 : Indépendance de l'Inde et du Pakistan.

- 1947-1991 : *Guerre froide.*

- 1^{er} octobre 1949 : Proclamation de la République populaire de Chine.

- 1950-1953 : Guerre de Corée.

- 1955 : Conférence de Bandung.

- 1957 : *Traité de Rome.*

- 1962 : Crise des missiles de Cuba.

- 1971 : Chine populaire, membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU.

- 1975 : Accords d'Helsinki.

- 1989 : *Chute du mur de Berlin.*

- 1991 : Première guerre du Golfe (« tempête du désert »).

- 2001 : Attentats terroristes aux États-Unis.



- Lien avec l'EMC : « **Préserver la paix et protéger des valeurs communes : défense et sécurité en France et en Europe** » (classe de première).

- Lien avec l'histoire : « **Guerres européennes, guerres mondiales, guerres** »

Ces principes peuvent être étendus au CAP

Pour gérer les temporalités différentes des deux thèmes d'histoire : La difficulté de gérer le temps long du thème 1 et le temps court du thème 2 ;

- Pas d'histoire événementielle, peu de récit des faits historiques
- Construire des repères
- Ne pas entrer par les contenus (tentation de l'exhaustivité) mais par les capacités

Pour rendre fonctionnelles les activités pour tous les élèves et permettre des entrées différenciées et collaboratives ;

Pour qu'ils s'approprient les documents présentés à l'examen (méthode et analyse).